

Devenir indépendant

Liste de vérification

Démarrer sa propre entreprise de gestion de patrimoine

La présente liste de vérification contient les éléments de base qui vous aideront à bâtir votre pratique en toute confiance.



1. Préparation de votre poste de travail

Peu importe l'endroit où vous travaillez – à la maison ou dans un bureau loué –, vous aurez besoin de mettre en place plusieurs choses pour exercer vos activités quotidiennes.

- Matériel
 - Téléphones, ordinateurs, imprimantes, etc.
- Domaine de courriel : doit contenir le nom de votre entreprise
- Numéro de téléphone professionnel pour que les clients puissent communiquer avec vous
- Accès Internet
- Réseau privé virtuel (RPV) pour protéger vos activités en ligne et vos données personnelles
- Système de gestion de documents ou d'archivage de données. Si votre ordinateur tombe en panne, quelle est votre solution de rechange?



2. Activités de marketing

Le marketing est un élément clé du développement d'entreprise. Comment allez-vous faire connaître votre pratique?

- Marque, logo, nom commercial
 - Votre logo doit être unique et propre à votre marque
- Site Web et comptes de médias sociaux
 - Vous devez établir une présence en ligne
- Plan de marketing
 - Selon les types de clients que vous voulez attirer, envisagez d'utiliser des campagnes par courriel, des publicités payées, des commandites, etc.

3. Gestion de votre pratique et services aux clients

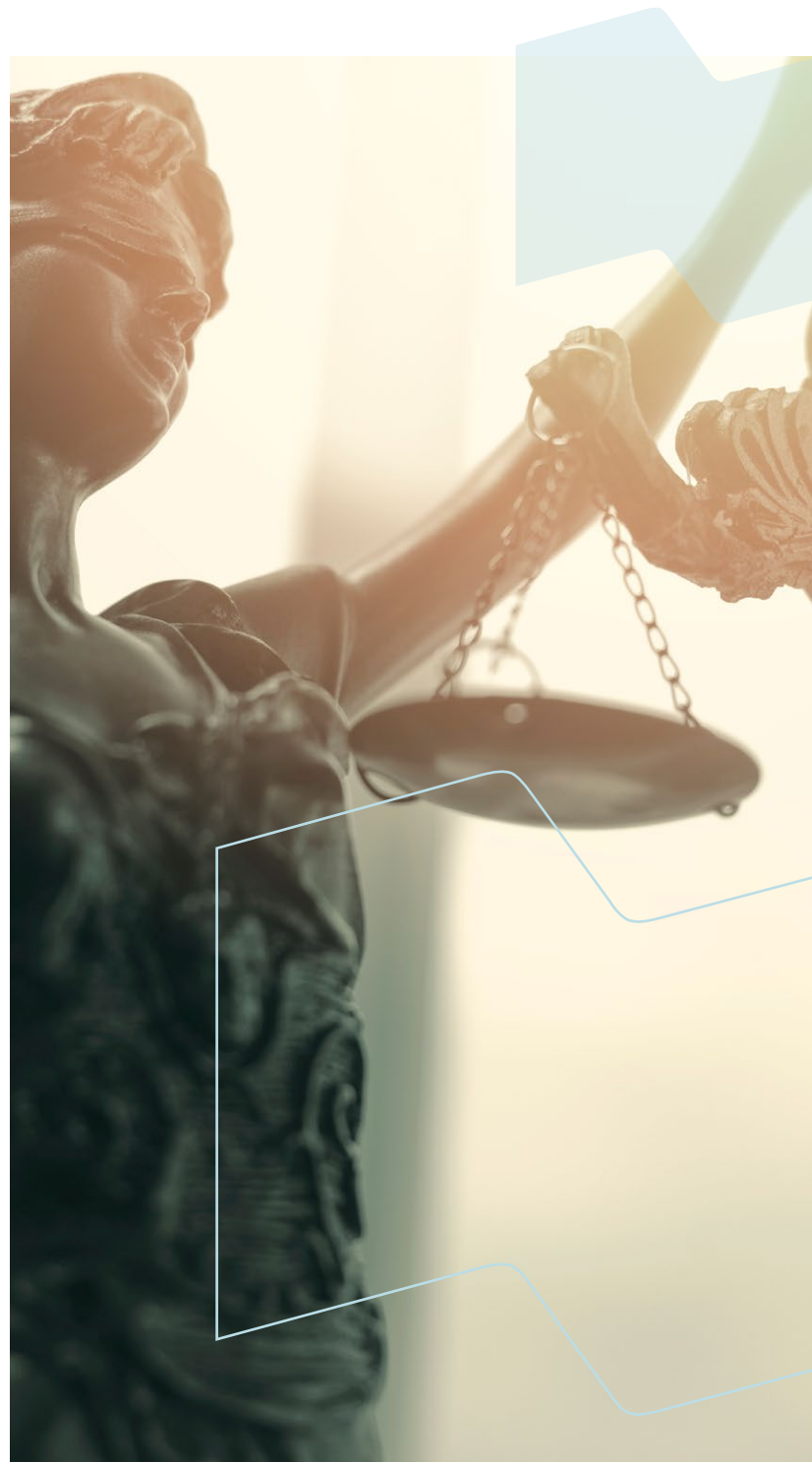
Vous aurez besoin de plusieurs outils et ressources en ligne pour gérer vos activités quotidiennes de manière efficace.

- Dépositaire et plateforme de garde
- Logiciels pour entreprise
 - Système de gestion de portefeuilles
 - Courtier (pour l'exécution des opérations)
 - Logiciel de planification financière
 - Logiciel de gestion des relations avec la clientèle
- Comptes en ligne pour que les clients puissent facilement consulter leurs portefeuilles et leurs documents
- Fournisseur de prix de titres
- Système de communication des opérations
- Dépositaire pour les comptes de fonds distincts et les fonds en gestion commune
- Service de comptabilité des fonds et responsable de la tenue des registres pour les fonds en gestion commune
- Compte bancaire d'entreprise

4. Réglementation, conformité et permis

Prenez toutes les précautions nécessaires sur le plan de la réglementation en mettant en place les éléments suivants.

- Inscription
 - Vous devez vous inscrire, vous et votre pratique, en tant que représentant-conseil auprès de la commission des valeurs mobilières de votre province
- Création de politiques et de procédures
- Processus de suivi des restrictions en matière de comptes et de placements ainsi que des changements réglementaires, juridiques et législatifs
- Soutien en matière de vérification de la conformité
- Fournisseur de formations sur la conformité (cours sur le blanchiment d'argent, la santé et la sécurité au travail, etc.)
- Identifiant d'entité juridique et numéro d'identification d'intermédiaire mondial (NIIM) pour votre pratique
- Inscription auprès du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
- Inscription auprès de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement
- Inscription aux fins de la Foreign Account Tax Compliance Act
- Soutien juridique (au besoin)
- Services d'un conseiller fiscal (spécialisé en impôt des sociétés)



5. Assurance

Protégez votre pratique et minimisez le risque de pertes potentielles ou d'imprévus.

- Assurance commerciale générale
- Police d'assurance des institutions financières
- Assurance erreurs et omissions
- Cyberassurance

6. Employés et dotation

Si vous prévoyez embaucher des employés de soutien, vous devrez mettre en place divers systèmes.

- Programme d'avantages sociaux pour les employés
- Système de gestion de la paie
- Fournisseur de paiements électroniques
- Système de déclaration et de traitement des dépenses
- Création d'une politique en matière de RH et de contrats pour les employés

7. Engagement dans le secteur

Le réseautage et la formation continue sont des éléments clés de succès dans le secteur de la gestion de patrimoine. Il existe plusieurs organisations qui peuvent vous aider à entrer en contact avec vos pairs et à rester au fait de l'actualité du secteur.

- Association des gestionnaires de portefeuille du Canada
- Chartered Financial Analyst Institute
- Association canadienne du commerce des valeurs mobilières

Nous joindre

BNRI peut vous aider à compléter votre liste de vérification. Communiquez avec notre équipe pour en savoir plus sur nos services et pour obtenir des recommandations de partenaires de confiance.

bnri.ca

Banque Nationale Réseau Indépendant (BNRI) est une division de Financière Banque Nationale inc. (FBN inc.) ainsi qu'une marque de commerce enregistrée de la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par FBN inc. FBN inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI). Les services de garde de valeurs accessibles par l'intermédiaire de BNRI sont fournis par FBN inc. ou par ses sociétés affiliées Banque Nationale Trust (BNT) ou la Société de fiducie Natcan (Natcan). FBN inc., BNT et Natcan sont toutes des filiales de BNC, une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto (NA : TSX).

© 2024 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction, en tout ou en partie, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable de la Banque Nationale du Canada.